

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 46 (1959)
Heft: 1: Sozialer Wohnungsbau

Rubrik: Résumés français

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erreurs et nouveaux horizons dans la construction à des fins sociales 2

par Lucius Burckhardt

L'une des causes de la crise du logement réside dans le maintien légalement artificiel des loyers à un niveau ne correspondant pas au prix de la construction, laquelle, faute d'une rationalisation comparable à celle de la production des biens de consommation, continue à coûter relativement cher. Cela légitime donc, bien que ce soit en même temps l'un des facteurs qui contribuent, économiquement parlant, à la durée de la crise, les subventions accordées pour la construction de logements à bon marché, rendus nécessaire par la désertion progressive des campagnes et l'accroissement des villes. L'erreur souvent commise consiste, dans cet ordre, à construire uniquement pour les besoins d'aujourd'hui, alors qu'il conviendrait de tenir compte de l'évolution sociologique de la demande, et de prévoir aussi des logements d'une conception «élastique» permettant d'en adapter l'usage à la succession des générations. Trois postulats sont souhaitables: rationalisation maximum de la division des terrains à bâtir; rationalisation, également à rechercher au maximum, de la construction elle-même; enfin, souci de perfection formelle (p. ex. grâce à des concours organisés sur une large base).

L'encouragement par la ville de Zurich de la construction de logements à bon marché 4

par Sigmund Widmer

Dans un ouvrage, rédigé en allemand, de Jakob Peter («50 ans de politique du logement à Zurich», 1957), on trouve un tableau complet de la question. L'exposé succinct publié ici-même se contente de relever qu'au cours des 5 dernières années un ensemble de mesures (prêts à bon marché, contributions à fonds perdus) ont permis de bâtir 3500 logements de loyer modique. Depuis cette année, la Ville a, pour la première fois, accordé également son concours à des communes voisines, en vue de premiers jalons d'un plan d'aménagement régional, qu'il s'agisse de logements bâtis par des coopératives ou de constructions communales. En ville comme en périphérie, grande importance attachée aux constructions différenciées et aux zones de verdure.

La politique du logement de la municipalité de Berne 6

par Hans Gaschen

Berne, le 1er décembre 1957, ne comptait pas plus de 44 logements à louer. En 58, on n'en a construit que 550 (687 de moins que l'année précédente). Une telle situation amena la Ville à soutenir sociétés et coopératives de construction. 1000 nouveaux logements sont à l'étude, en des projets confiés soit à des architectes indépendants soit à des bureaux d'architectes réunis par la Ville en communautés de travail, la municipalité fixant les loyers et désignant le plus souvent les locataires.

Logements à bon marché et leur encouragement par l'Etat dans la ville de Bâle 7

par Othmar Jauch

De 1942 à 1950, 70,6 millions (près de 21 fournis par la Confédération et le reste par le canton de Bâle-Ville) furent affectés par le canton à la construction de logements économiques. En 1950, la Confédération cessa ses subventions, mais la ville, outre ses contributions à l'édification de 7 maisons pour gens âgés (2 autres sont en projet), bâtit elle-même des logements pour familles nombreuses dans tous les quartiers et participe également, par cautions ou prêts, à l'action fédérale en ce sens.

La colonie municipale d'habitation du «Farbhof» à Zurich-Altstetten 9

Propriétaire: Ville de Zurich; architectes: M. E. Haefeli et W. M. Moser FAS SIA; ing.: E. Schubiger SIA

Sur 2 terrains, l'un de 9000 m², l'autre de 4300, l'ensemble comporte 3 blocs de 6 et 7 étages, 2 maisons plurifamiliales, une aile de magasins, une zone de verdure et un terrain de jeu. Les blocs (maisons à galeries) abritent 160 logements de 1, 2, 3 et 4 pièces, auxquels s'ajoutent 24 logements dans les maisons à 3 étages. Loyers: 66-75 fr. (1 pièce), 88-96 fr. (2 pièces), 98-116 fr. (3 pièces), 118-129 fr. (4 pièces).

Habitations à bon marché en Hollande 18

par Lucia Hartsuyker-Curjel

C'est en 1901 que fut adoptée la première loi («de woningwet») fixant certaines normes pour la construction dans toute la Hollande, avec

obligation pour les communes de prendre les dispositions d'ensemble nécessaires, l'Etat, de son côté, soutenant financièrement les coopératives de construction. En 1902, une autre loi crée les premières conditions d'une œuvre sociale du logement, la contribution de l'Etat permettant aux coopératives de pratiquer des loyers de 30 à 40% inférieurs. En 1920, création d'une prime à la construction, dont peuvent bénéficier non seulement les coopératives, mais encore les particuliers. En 1921, une loi règlemente de façon générale la construction hollandaise, avec, déjà, le souci d'un urbanisme sociologiquement fondé. Si, pendant les années de guerre, la construction chôma complètement, des groupes d'études préparèrent la base de la reconstruction entreprise depuis la paix. Les locataires des logements économiques ainsi créés sont désignés par les administrations responsables. Les loyers ne dépassent pas 1/10-1/8 du revenu.

Logements à bon marché et rationalisation de la construction en Pologne - Le quartier de Kolo (Varsovie) 22

Architectes: H. et S. Syrkus (Varsovie)

Depuis 1945, la Pologne a intensément œuvré à sa reconstruction, non seulement sous le signe de la restauration de l'héritage du passé, mais encore dans le souci d'aménager en outre de nouveaux quartiers d'habitation. Entre autres, H. et S. Syrkus se sont particulièrement appliqués, dans le sens de recherches analogues par eux déjà poursuivies avant la guerre, à développer, dans l'édification du quartier varsovien de Kolo, la rationalisation de la construction, en vue d'obtenir des logements à meilleur marché. De 1947 à 1950, ils ont travaillé avec, pour base, un élément de béton relativement petit (module de 50 cm), mais qui devait s'avérer encore trop pesant; depuis 1954, ils sont passés à l'emploi d'éléments de plus grandes dimensions. Surface utile par habitant: seulement 11 m². Au point de vue urbanistique, les objectifs sont semblables à ceux de l'Occident: constructions différenciées, zones de verdure, division de l'unité de quartier (p. ex. de 10000 habitants) en colonies p. ex. de 1200 âmes. Les plans ici reproduits sont dus aux étudiants d'architecture de Varsovie travaillant sous la direction de H. et S. Syrkus, leurs professeurs.

Rôle et forme du socle chez Brancusi 25

par Carola Giedion-Welcker

Les éditions Benno Schwabe, Bâle/Stuttgart, viennent de faire paraître la monographie capitale consacrée au grand sculpteur roumain Constantin Brancusi par Mme Carola Giedion-Welcker, dont on sait la connaissance approfondie de la sculpture moderne. Le présent cahier reproduit, de cet ouvrage, le chapitre traitant de la fonction et de la forme du socle chez B. Chez ce sculpteur, le socle a pour mission d'assurer à la sculpture son «espace milieu» (Focillon), en la séparant de son entourage contingent. Mme G. distingue les formes de socle appartenant à la sculpture et celles qui en sont au contraire comme le contrepoint. Les socles de pierre ont la clarté rigoureuse des formes géométriques, tandis que ceux en bois rappellent le monde formel de la maison paysanne roumaine. Tous sont conçus pour servir l'épanouissement des volumes et le dynamisme spatial de l'œuvre sculptée; fonction à laquelle atteint par gradation dramatique le socle triple de la «Malastra» du Musée d'Art Moderne de New-York.

Vivre avec des peintures 31

par Heinz Keller

Les écrits aujourd'hui consacrés à l'art s'occupent avant tout ou de l'art en soi ou de la classification des œuvres selon les catégories de l'histoire; mais, lacune significative, on y chercherait en vain l'essai d'en élucider la fonction dans notre vie quotidienne. De même, l'artiste, de nos jours ne travaille pas, le plus souvent, pour tel ou tel acheteur ou amateur. Mais la majorité des acheteurs sont, actuellement, désorientés. La plupart se méfient de leurs réactions spontanées; on achète des toiles pour meubler une pièce, faire des placements, manifester sa position sociale. A peine ose-t-on encore avoir le courage de son goût à soi. Et cependant, le commerce bien entendu avec des œuvres originales (les meilleures reproductions, à cet égard, restent toujours insuffisantes) n'en est pas moins l'un des meilleurs moyens de se connaître soi-même. En notre époque d'inflation visuelle, l'intimité avec quelques toiles où nous puissions puiser certaine lumière sur le plus profond de notre être, est chose doublement indispensable au point de vue de nos rapports personnels et aussi immédiats que possible avec la création artistique en général.